

# SYST-20-475-695

Tôle trapézoïdale

Instructions de mise en place et d'utilisation



**DE – ACHTUNG:** Die Verwendung des Innotech-Produktes ist erst zulässig nachdem die Gebrauchsanleitung in der jeweiligen Landessprache gelesen wurde.

DE

**EN – ATTENTION:** Use of the Innotech product is only permitted after the instruction manual has been read in the respective national language.

EN

**IT – ATTENZIONE:** L'utilizzo del prodotto Innotech è permesso solo previa lettura del manuale di istruzioni nella lingua del paese corrispondente.

IT

**FR – ATTENTION :** L'utilisation du produit Innotech n'est autorisée qu'après la lecture du mode d'emploi correspondant dans la langue du pays.

FR

**NL – ATTENTIE:** Het gebruik van dit Innotech product is pas toegestaan, nadat de gebruikshandleiding in de taal van het betreffende land gelezen werd.

NL

**SV – O B S :** Denna Innotech-produkt får inte användas, förrän bruksanvisningen på respektive lands språk har lästs igenom.

SV

**DK – BEMÆRK:** Produktet fra Innotech må først anvendes efter at brugsanvisningen på det pågældende lands sprog er læst igennem.

DK

**ES – ATENCIÓN:** El uso del producto Innotech sólo está permitido después de que se hayan leído las instrucciones de uso en el idioma del respectivo país.

ES

**PT – ATENÇÃO:** O uso do produto Innotech apenas é permitido depois de ter lido as instruções de uso na respectiva língua nacional.

PT

**PL – UWAGA:** korzystanie z produktu Innotech jest jedynie dozwolone po przeczytaniu podręcznika w języku narodowym.

PL

**RO – ATENȚIE:** Utilizarea produsului Innotech este autorizată abia după ce au fost citite instrucțiunile originale de utilizare în limba țării respective.

RO

**SL – POZOR:** Uporaba izdelka Innotech je dovoljena šele po tem, ko navodila preberete v svojem jeziku.

SL

**CZ – POZOR:** Práce s výrobkem Innotech je povolena až po prostudování návodu k použití v příslušném jazyce daného státu.

CZ

**SK – POZOR:** Používanie výrobku Innotech je povolené až potom, keď ste si prečítali návod na obsluhu v jazyku príslušnej krajiny.

SK

**HU – FIGYELEM:** Az Innotech termékek használata csak az után engedélyezett, miután saját nyelvén elolvasta a használati utasítást.

HU

**ZH – 注意:** 只有在阅读了当地语言的使用说明后, 才能使用 INNOTECH 公司的产品。

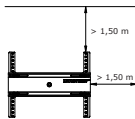
ZH

**Avant toute utilisation, tenir compte impérativement des consignes de sécurité suivantes et de la technique actuelle.**

- « SYST » ne doit être monté que par des personnes disposant des aptitudes, des compétences et de l'expertise requises et connaissant bien le système, dans l'état actuel de la technique.
- Le système ne doit être monté et utilisé que par des personnes ayant pris connaissance de cette notice ainsi que des règles de sécurité en vigueur sur le lieu de montage, qui sont saines de corps et d'esprit et ont reçu une formation en matière d'équipements de protection individuelle (EPI).
- Les problèmes de santé (problèmes cardiaques ou vasculaires, prise de médicaments, alcool) peuvent compromettre la sécurité de l'utilisateur lors de travaux effectués en hauteur.
- Lors du montage et de l'utilisation du dispositif d'ancrage « SYST », il faut respecter toutes les prescriptions relatives à la prévention des accidents (par exemple : travaux sur toiture).
- Un plan d'intervention doit prévoir les mesures de secours pour tous les cas d'urgence possibles.
- Avant de commencer les travaux, prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun objet ne risque de tomber depuis l'endroit où sont effectués les travaux. La zone se trouvant sous l'endroit où sont effectués les travaux (trottoirs, etc.) doit rester dégagée.
- Les monteurs doivent s'assurer que le support est adapté à la fixation d'un dispositif d'ancrage. En cas de doute, faire appel à un ingénieur B.T.P.
- Le dispositif d'ancrage sur toit est prévu pour faire face aux sollicitations dans toutes les directions, parallèlement à la surface de montage ou perpendiculairement à l'appui.
- Si certains doutes ou incertitudes subsistent lors du montage, il convient de contacter immédiatement le fabricant.
- La fixation appropriée du système de sécurité sur un ouvrage doit être documentée par des protocoles ainsi que par un dossier photographique illustrant chaque situation.
- L'acier inoxydable ne doit pas entrer en contact avec de la poussière de meulage ni avec des outils en acier, ceci pouvant entraîner une corrosion ultérieure.
- Toutes les vis en acier inoxydable doivent être lubrifiées avec une graisse appropriée avant leur montage. (Vis accompagnant la fourniture : Weicon AntiSeize ASW 10000 ou produit similaire)
- Le point d'ancrage doit être prévu, monté et utilisé de telle manière que, lors d'une utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle, aucune chute au-delà du bord du toit n'est possible. (Voir les documents d'étude sur le site [www.innotech.at](http://www.innotech.at))
- Pour accéder au système de sécurité de toiture, il faut déterminer les positions des dispositifs d'ancrage au moyen de plans (par exemple : schéma de la vue supérieure de la toiture).
- Le tirant d'air nécessaire se calcule de la façon suivante : indications du fabricant de l'équipement de protection individuelle utilisé avec élongation du câble + taille de la personne + distance de sécurité de 1 mètre.
- La connection au système « SYST » s'effectue au moyen d'un mousqueton traversant une boucle et doit être reliée à un équipement de protection individuelle selon les normes EN 361 (harnais) et EN 363 (système compensateur).

- Si, après réception du système de sécurité, des travaux de transformation sont exécutés à proximité immédiate, il doit être certain que ces travaux n'auront aucun impact sur la fiabilité du système de sécurité mis en place ! Consulter un ingénieur B.T.P. en cas de moindre doute, ou s'adresser directement au fabricant.
- Lors d'une utilisation horizontale, veiller à n'utiliser que des longes de connexion prévues pour ce type d'usage et homologuées pour le bord du toit en question (bords tranchants, tôle à structure trapézoïdale, poutres métalliques, en béton, etc.).
- L'association de certains éléments des équipements mentionnés peut conduire à des dangers causés par un risque de dysfonctionnement d'un des éléments.  
(Il faut toujours se référer aux instructions d'utilisation respectives !).
- Avant toute utilisation, il faut vérifier visuellement que l'ensemble du système de sécurité ne présente aucune anomalie visible (par exemple : des systèmes de fixation mal vissés, des déformations, de l'usure, de la corrosion, étanchéité défectueuse du toit, etc.). En cas de doute sur le bon fonctionnement du système de sécurité, il faut le faire contrôler par un spécialiste (documents écrits).
- L'ensemble du dispositif de sécurité doit être soumis chaque année au contrôle approfondi par un expert. Le contrôle effectué par cet expert doit être consigné sur la carte de contrôle.
- En cas de sollicitation du système de sécurité provoquée par une chute, ne plus utiliser les éléments constituant ce système mais les faire vérifier par un professionnel spécialisé (différents composants, fixation sur le support, etc.).
- L'équipement de protection « SYST » n'a été conçu que pour assurer la sécurité des personnes et ne doit pas être utilisé à d'autres fins. Ne jamais suspendre de charges non définies au système de sécurité.
- Les systèmes de sécurité ne doivent plus être utilisés si les forces de vent dépassent les conditions usuelles d'utilisation.
- A la suite de fortes rafales de vent, il faut inspecter le toit en tôle (support) avant de continuer à utiliser le système de sécurité.
- Toute modification du système de sécurité homologué est interdite.
- Dans le cas de toits inclinés, il faut éviter les glissements de neige ou de glace au moyen de dispositifs de retenue appropriés.
- Dans le cas où la responsabilité du système de sécurité est confiée à une entreprise externe, cette dernière doit confirmer par écrit avoir lu et compris les instructions de montage et d'utilisation.
- Si cet équipement est vendu dans un autre pays, les notices de montage et d'utilisation doivent être fournies dans la langue nationale spécifique !
- Pour des raisons de calculs statiques, il faut maintenir une distance minimale de 1,50 m entre les points d'ancrage et le bord du toit.

**En cas de doute sur la sécurité d'un produit, ne plus l'utiliser et le remplacer immédiatement !**



### 2.1 CONTRÔLER AVANT CHAQUE UTILISATION :

- Avant chaque utilisation, il faut vérifier visuellement que l'ensemble du système de sécurité ne présente aucune anomalie visible. (par exemple : assemblages vissés ou rivetés desserrés ; déformations ; usure ; corrosion ; encrassement important ou tout autre dommage etc.)
- Absence de signes d'usure
- Sans détérioration
- Vérifier sur la foi du procès-verbal de réception, de la fiche de contrôle et du procès-verbal de contrôle que l'ensemble du système de sécurité et de l'équipement de protection convient bien pour l'emploi qui lui est réservé.

### 2.2 EXAMEN ANNUEL :

Le système de sécurité « SYST » doit être soumis chaque année au contrôle approfondi par un spécialiste connaissant bien le système, car la sécurité de l'utilisateur dépend de la fiabilité et de la durée de vie de l'équipement. La fréquence des vérifications est en fonction de l'intensité et de l'environnement d'utilisation (exemple : atmosphère corrosive, etc.). L'inspection par le spécialiste doit être consignée dans le procès-verbal de contrôle de la notice de montage et d'utilisation « SYST », ce document étant conservé avec la notice d'utilisation.

Les fréquences de contrôle figurent sur la plaque signalétique et dans le procès-verbal de contrôle.

### 2.3 ATTENTION ! NE PLUS L'UTILISER LORSQUE :



- Des dommages ou l'usure des composants sont détectés.
- Le système a été soumis à diverses sollicitations à la suite d'une chute.
- Des vices ont été constatés lors des contrôles périodiques.
- Le marquage du produit n'est plus lisible.

**En cas de moindre doute sur le bon fonctionnement du système de sécurité, il ne doit plus être utilisé et il faut le faire contrôler par un spécialiste (documents écrits à l'appui). Le produit devra être remplacé le cas échéant.**

# 3

## UTILISATION

Homologué comme **point d'ancrage** sur toits plats ou à faible pente **pour points d'extrémité et d'angle et comme retenue intermédiaire du câble** (non compris dans la fourniture) **dans le système de ligne de vie horizontale INNOTECH selon EN 795:2012 TYP C.**

Convient pour les systèmes de protection antichutes selon EN 363:2008 suivants

- Systèmes de retenue
- Systèmes de positionnement sur le lieu de travail
- Systèmes d'arrêt de chute
- Systèmes de sauvetage

Pour utiliser ce système en toute sécurité, se conformer strictement aux indications du fabricant de l'EPI.

Homologué comme **point d'ancrage** sur toit plat ou en pente pour « **INNOTECH ABP-10-30** ».

- Système pour accès à l'aide de câbles (EN 363:2008)

# 4

## GARANTIE

Dans des conditions normales d'utilisation, une garantie pour vice de fabrication de 2 ans est accordée sur toutes les pièces de construction. Si le système d'assurage est utilisé dans un environnement particulièrement corrosif, cette période peut être plus courte.

En cas de charge (chute, poids de la neige, etc.), le droit de garantie s'annule pour toutes les pièces de construction qui ont été conçues pour l'absorption d'énergie, qui se déforment éventuellement et qui doivent être remplacées.

**Attention : pour le montage du système et les pièces de construction qui sont fournies et installées par des sociétés de montage compétentes, INNOTECH ne pourra nullement être tenu responsable ni accorder de garantie.**

# 5

## HOMOLOGATION


« SYST » a été contrôlé et certifié selon la norme **EN 795:2012 TYP C** comme point d'extrémité ou d'angle et comme support intermédiaire de câble.

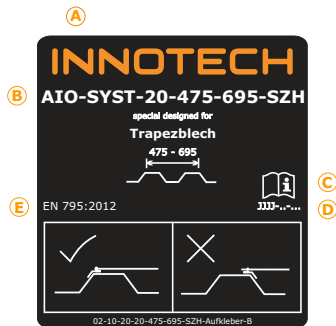
Le contrôle statique et dynamique a été effectué sur le support original.

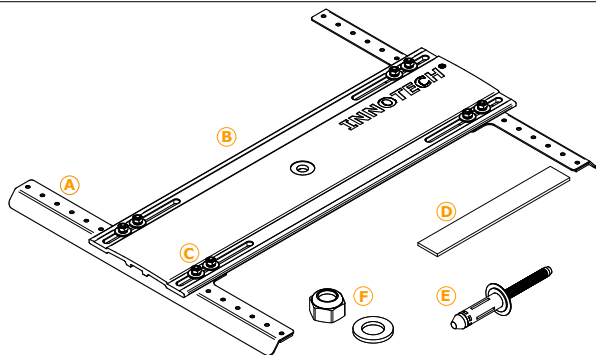
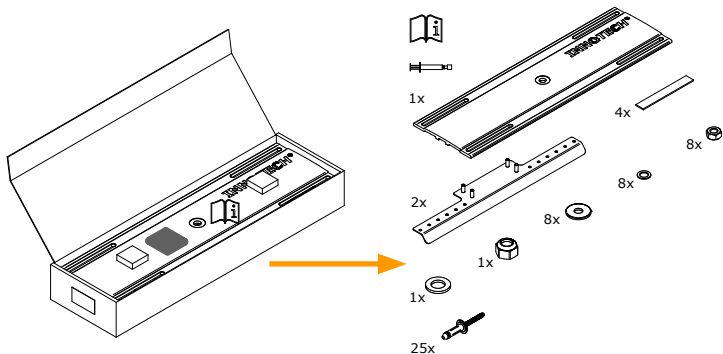
**INSTITUT MANDATE POUR L'EXAMEN CE DE TYPE :**

DEKRA EXAM GesmbH, Dinnendahlstr. 9, D – 44809 Bochum

Condition de base : il faut disposer d'un toit au profil trapézoïdal posé dans les normes (épaisseur du matériau aluminium ou acier  $\geq 0,5$  mm), d'une sous-construction porteuse statiquement et utiliser les moyens de fixation d'origine adaptés au profil du toit. Dans le cas de tôles revêtues, le revêtement ne doit pas être endommagé lors du montage.

- A) Nom ou logo du fabricant / distributeur :** INNOTECH
- B) Désignation du type :** AIO SYST-20-475-695  
AIO SYST-20-475-695-SZH
- C) Symbole renvoyant à la notice d'utilisation :** 
- D) Année de construction et numéro de série du fabricant :** JJJJ-...-...
- E) Numéro de la norme applicable :** EN 795:2012





**A. Réglets de fixation** : acier inox, qualité 1.4301

**B. Embase** : aluminium, qualité 6060

**C. Vis et écrous de fixation** : acier inox qualité 1.4301

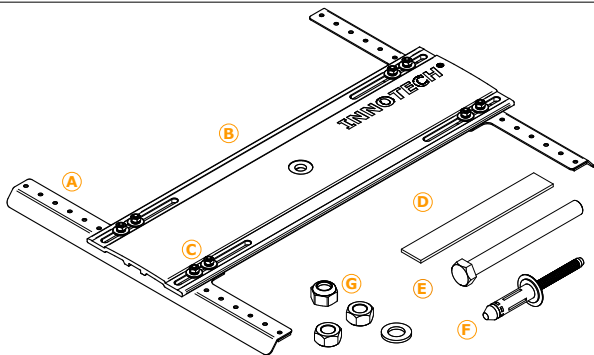
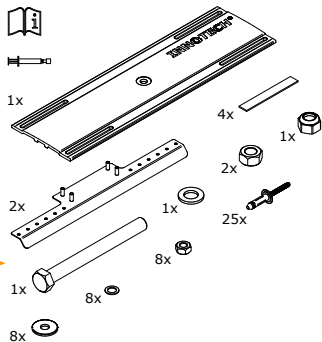
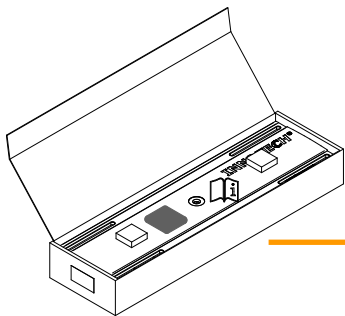
**D. Mousse de caoutchouc** : caoutchouc cellulaire

**E. Rivets** : « BULB TITE » avec bague d'étanchéité (6,3 x 20,2 mm) aluminium/aluminium

**F. Accessoires de fixation** : pour composants AIO ; acier inox, qualité 1.4301



**Il est obligatoire d'employer pour la pose les rivets « BULB TITE » fournis !**

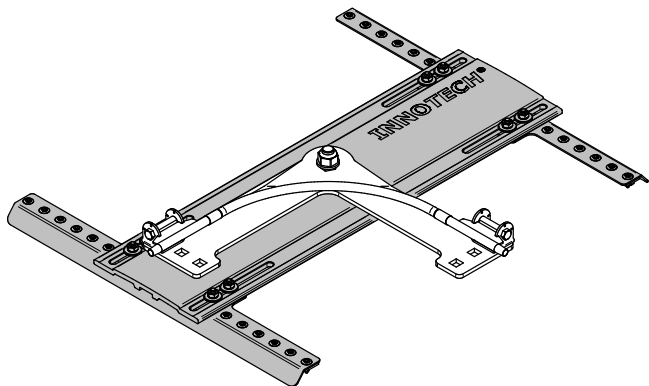
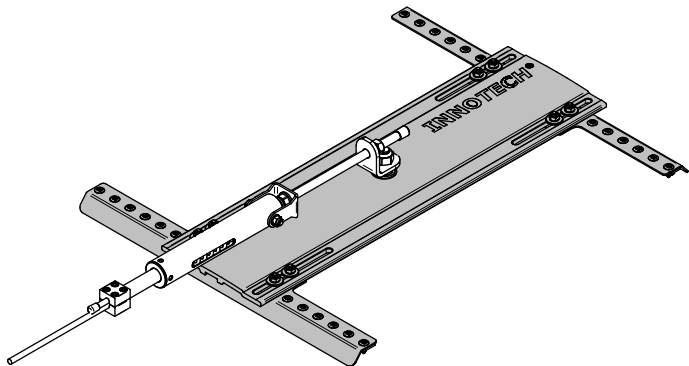


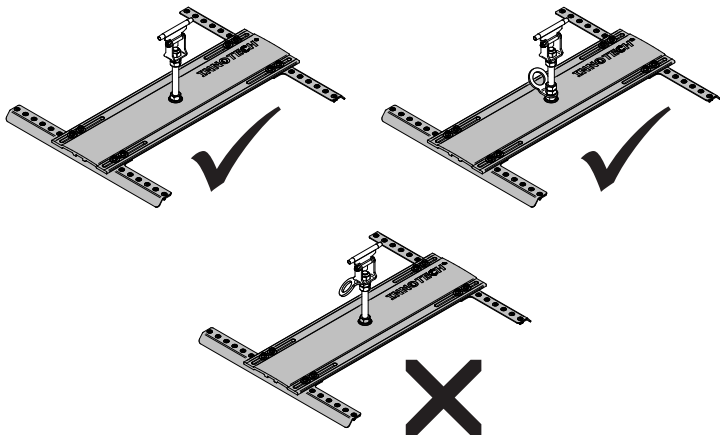
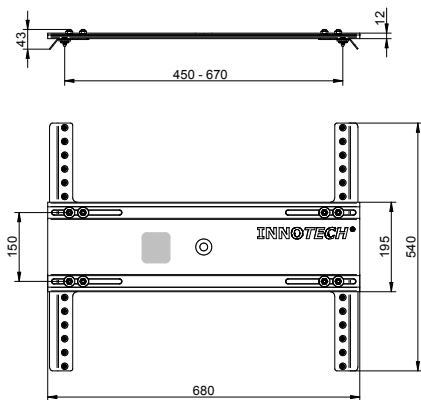
- A. Réglets de fixation :** acier inox, qualité 1.4301
- B. Embase :** aluminium, qualité 6060
- C. Vis et écrous de fixation :** acier inox qualité 1.4301
- D. Mousse de caoutchouc :** caoutchouc cellulaire
- E. Vis à tête hexagonale :** sans queue, M16 x 160 mm, acier inox de qualité 1.4301
- F. Rivets :** « BULB TITE » avec bague d'étanchéité (6,3 x 20,2 mm) aluminium/aluminium
- G. Accessoires de fixation :** pour le support intermédiaire de câble ; acier inox, qualité 1.4301



**Il est obligatoire d'employer pour la pose les rivets « BULB TITE » fournis !**

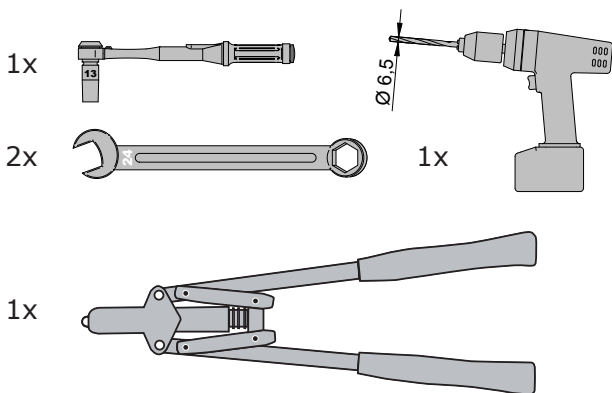




**11****(AIO SYST-SZH)****EXEMPLES D'UTILISATION****12****DIMENSIONS**

# 13 MONTAGE

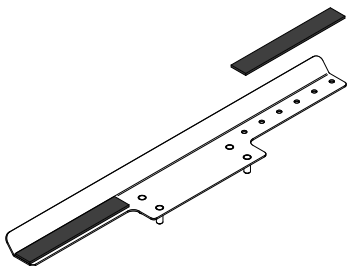
OUTILS DE MONTAGE :



# 13 MONTAGE

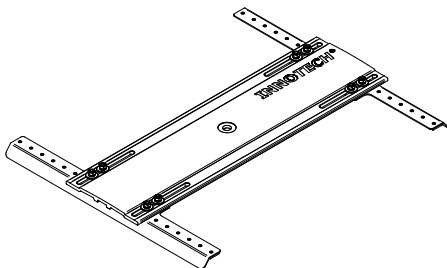
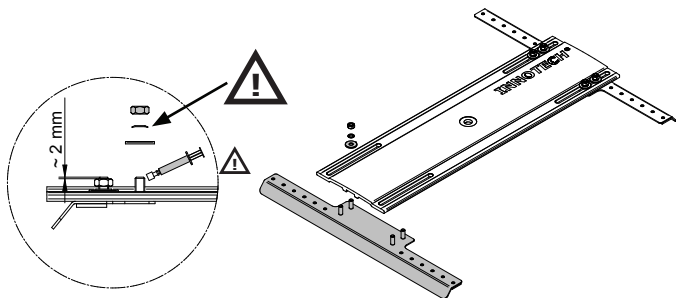
**1.** COLLER LA BANDE D'ÉTANCHÉITÉ :

**COLLER LES BANDES D'ÉTANCHÉITÉ FOURNIES (AU NOMBRE DE 4) SUR LA RANGÉE DE PERFORATIONS CONCERNÉE SUR LA FACE INFÉRIEURE DU RÉGLET DE FIXATION.**



# 13 MONTAGE

## 2. POSE PRÉALABLE DES RÉGLETS DE FIXATION :

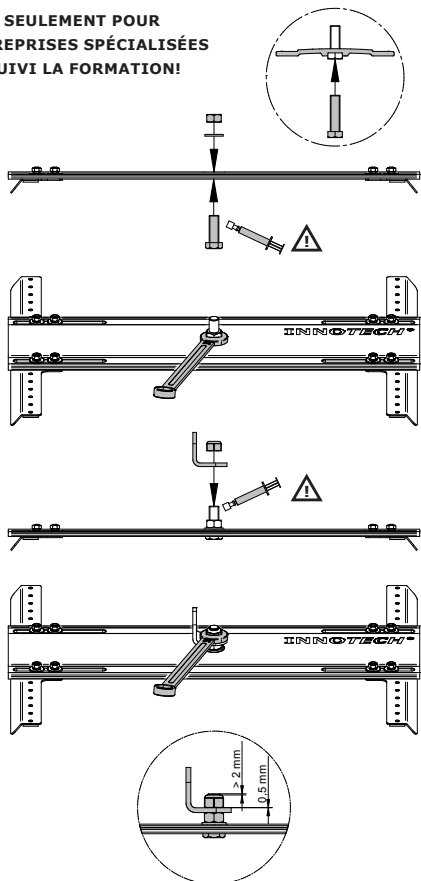


# 14 (AIO SYST) MONTAGE

3. « AIO SYST » SERT DE POINT D'ANCRAGE DES POINTS D'EXTRÉMITÉ ET D'ANGLE DANS LE SYSTÈME DE LIGNE DE VIE HORIZONTALE INNOTECH EN 795:2012 TYP C :



VALABLE SEULEMENT POUR  
LES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES  
AYANT SUIVI LA FORMATION!

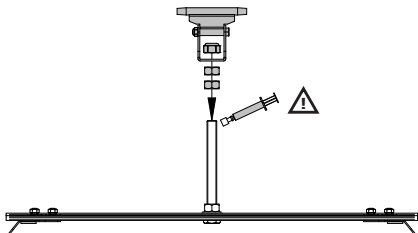
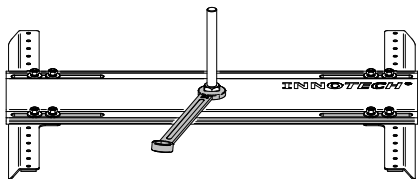
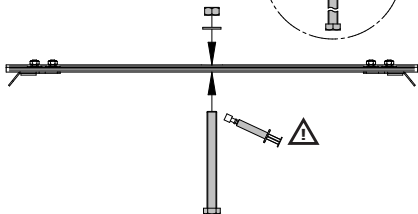
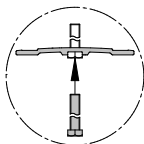


# 15 (AIO SYST-SZH) MONTAGE

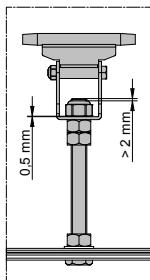
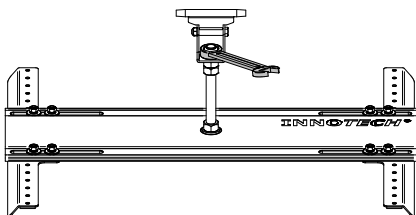
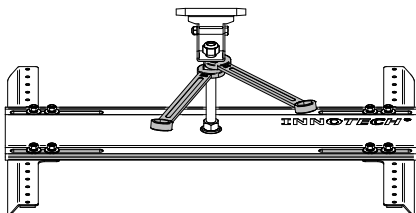
4. LE SYSTÈME « AIO SYST-SZH » PEUT ÉGALEMENT SERVIR DE POINT D'ANCRAGE D'UN SUPPORT INTERMÉDIAIRE DE CÂBLE (NON COMPRIS DANS LA FOURNITURE) DANS LE SYSTÈME DE LIGNE DE VIE HORIZONTALE INNOTECH SELON EN 795:2012 TYP C. LA DISTANCE DU SUPPORT INTERMÉDIAIRE DE CÂBLE EST 12 M MAXIMUM. ATTENTION : NE PAS EMPLOYER COMME POINT D'EXTRÉMITÉ NI COMME POINT D'ANGLE !:



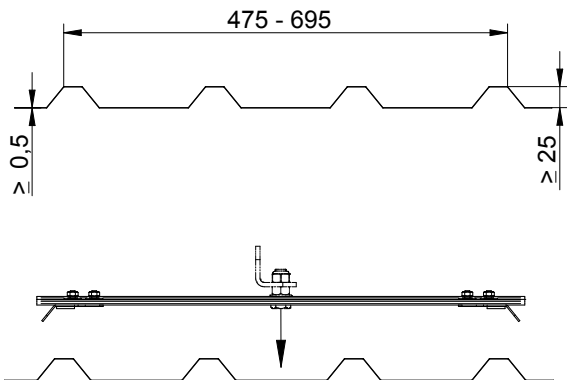
VALABLE SEULEMENT POUR  
LES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES  
AYANT SUIVI LA FORMATION!



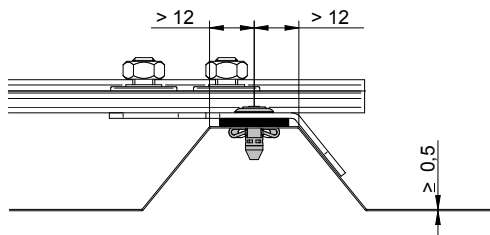
# 15 (AIO SYST-SZH) MONTAGE



## 5. POSITIONNEMENT SUR TOIT :



## 6. DISTANCES DE MONTAGE :



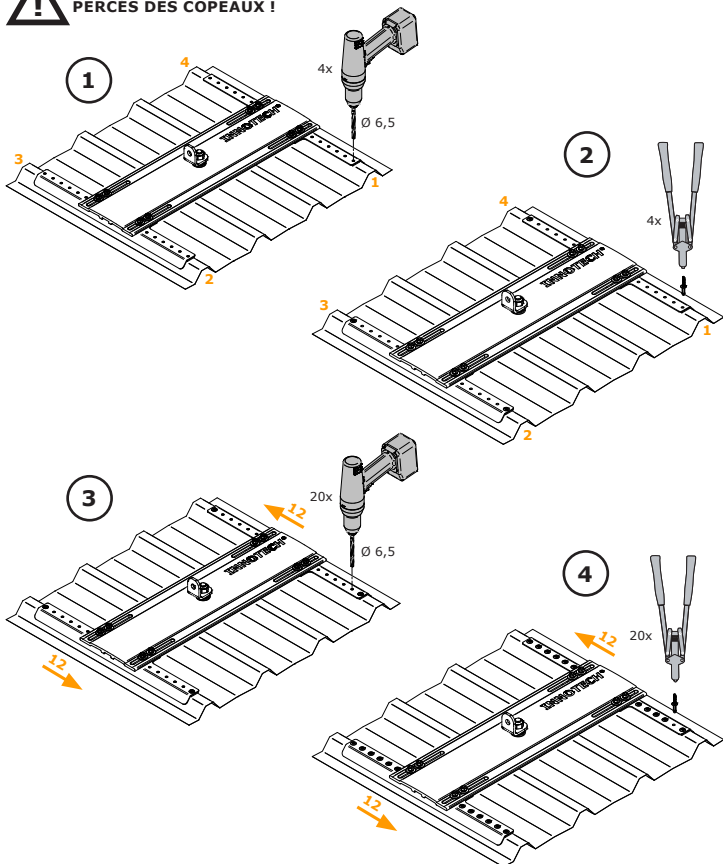


## 7. FIXATION AU TOIT, AVEC RIVETS « BULB TITE »

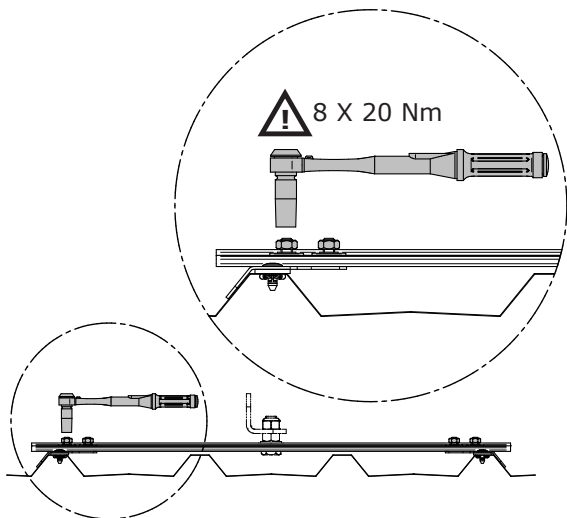
(PLAGE DE SERRAGE : 1-6,4 mm):



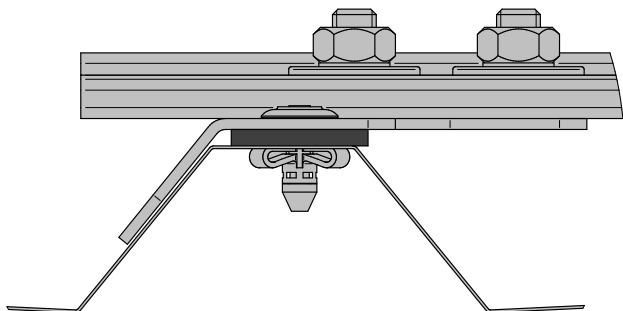
DÉBARRASSER LES TROUS  
PERCÉS DES COPEAUX !



8. SERRER LES VIS AVEC UNE CLÉ DYNAMOMÉTRIQUE (8 x 20 Nm) :

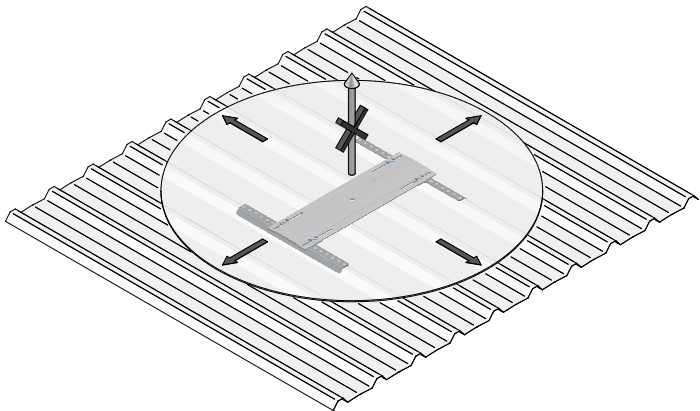


9. C'EST PRÊT !



Pendant le montage et l'utilisation du dispositif anti-chute, respecter les directions de sollicitation autorisées !

Aucune sollicitation autorisée dans le sens de l'axe « Z » durant le travail ou l'utilisation !



PROJET :

PRODUIT :

N° DE SÉRIE :

DONNEUR D'ORDRE :

NOM / SOCIÉTÉ / SIGNATURE :

MANDATAIRE :

NOM / SOCIÉTÉ / ADRESSE :

MONTAGE :

NOM / SOCIÉTÉ / SIGNATURE :

Le donneur d'ordre réceptionne les travaux du titulaire du marché. Les instructions de montage et d'utilisation, les protocoles d'agrafage, les documentations photographiques et les fiches de contrôle ont été remis au donneur d'ordre (maître d'ouvrage) et doivent être mis à la disposition de l'utilisateur. Le maître d'ouvrage prouvera au moyen de plans les positions des dispositifs d'ancrage pour accéder au système de sécurité de toiture (par exemple : schéma de la vue supérieure de la toiture).

**Le monteur spécialisé, ayant une parfaite connaissance du système d'ancrage, certifie que les travaux de montage ont été exécutés dans les règles de l'art, conformément aux connaissances techniques actuelles et en tenant strictement compte des instructions de montage et d'utilisation du fabricant. La fiabilité de la technique de sécurité est certifiée par la société de montage.**

REMARQUE :

Date :	Site :	Couple de serrage : [Nm]	Photos: (Nom de fichier)

La société de montage soussignée garantit la mise en œuvre correcte.  
(Espaces entre les bords, contrôle du support etc.)

Support (constructeur du toit, profil, matériau, épaisseur de tôle, etc.) :

---



---

FACULTATIF : en cas de montage d'une ligne de vie horizontale selon  
EN 795:2012 TYP C

Montage des points d'ancrage par : \_\_\_\_\_

Montage du système de câble par : \_\_\_\_\_

Donneur d'ordre: \_\_\_\_\_ Monteur: \_\_\_\_\_  
NOM NOM

\_\_\_\_\_  
DATE, SIGNATURE

\_\_\_\_\_  
DATE, SIGNATURE

**Indication à apposer de façon visible par le maître d'ouvrage devant l'accès au système !**

L'utilisation du système doit s'effectuer conformément à l'état actuel de la technique et aux instructions d'utilisation et de pose.



LIEU DE CONSERVATION DES NOTICES DE MONTAGE ET D'UTILISATION, DES PROCÈS-VERBAUX DE CONTRÔLE, ETC. :

Pour connaître les valeurs limites maximales des dispositifs d'ancrage, consulter les diverses notices de montage et d'utilisation et la plaque signalétique de votre installation.

En cas de sollicitation suite à un effondrement ou en cas de doute, ne plus faire usage du dispositif d'ancrage mais le renvoyer sans retard au fabricant ou dans un atelier spécialisé pour y être inspecté et réparé.

Ceci vaut également dans le cas d'une détérioration des moyens d'ancrage.

**SCHÉMA D'ENSEMBLE DU POSITIONNEMENT DU SYSTÈME D'ANCRAGE :**

Les zones de moindre résistance (telles les coupoles lumineuses ou/et les bandes lumineuses) doivent y être mentionnées !

CROQUIS DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ

<b>PROJET :</b>	
<b>PRODUIT :</b>	<b>N° DE SÉRIE :</b>
<b>CONTRÔLE ANNUEL DU SYSTÈME effectué le :</b>	
<b>PROCHAIN CONTRÔLE AU PLUS TARD LE :</b>	
<b>POINTS CONTROLÉS</b> <input checked="" type="checkbox"/> vérifiés et déclarés en ordre	<b>DEFAUTS CONSTATÉS</b> (Description des défauts/ mesures)
<b>DOCUMENTS :</b>	
<input type="checkbox"/> Instructions de mise en place et d'utilisation	
<input type="checkbox"/> Rapport de réception	
<input type="checkbox"/> Procès-verbaux d'agrafage/ documentation photos	
<b>EPI (Équipement de protection individuelle contre les chutes) :</b> <b>Vérification selon les indications du fabricant</b>	
<input type="checkbox"/> Date d'expiration	
<input type="checkbox"/> Vérification périodique annuelle effectuée	
<input type="checkbox"/> Non contrôlé (pas d'autorisation)	
<b>PIÈCES VISIBLES DU DISPOSITIF D'ANCRAGE :</b>	
<input type="checkbox"/> Sans déformation	
<input type="checkbox"/> Pivotement des anneaux à œilletons d'ancrage	
<input type="checkbox"/> Sans corrosion	



Assemblages vissés fermement serrés

Couple de serrage des vis de fixation

Bien serrés

.....

#### ÉTANCHÉITÉ DE TOIT :

Sans dommages

Sans corrosion

.....

#### SYSTÈME DE LIGNE DE VIE HORIZONTALE :

##### Attention :

PROTOCOLE DE CONTRÔLE II complémentaire (document à photocopier dans notice de montage/exemplaire pour l'utilisateur) à remplir obligatoirement!

##### Résultat de la réception :

Le système de protection répond aux notices d'installation et d'utilisation du fabricant ainsi qu'à l'état actuel de la technique. La fiabilité de la technique de sécurité est confirmée.

Note : .....

Expert/ Personne chargée du système de sécurité :

Nom :

SIGNATURE :

INNOTECH Arbeitsschutz GmbH, Laizing 10, 4656 Kirchham/Autriche.

[www.innotech.at](http://www.innotech.at)

